

Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée conférant un grade de master

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

Depuis 2018, le Département universitaire des sciences infirmières (DUSI) d'Université Paris Cité forme les infirmières et infirmiers diplômés d'État à l'exercice en pratique avancée à travers un cursus d'excellence.

Cette formation de haut niveau permet d'obtenir le Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (DE IPA) conférant le grade de master, offrant ainsi de nouvelles perspectives professionnelles et une montée en compétences adaptée aux évolutions du système de santé.

Elle est organisée autour d'une première année de tronc commun permettant de poser les bases de l'exercice infirmier en pratique avancée et d'une deuxième année centrée sur les enseignements en lien avec la mention choisie.

Université Paris Cité propose les 5 mentions conduisant au DE IPA

* Pathologies chroniques stabilisées ; prévention et polypathologies courantes en soins primaires

* Oncologie et hémato-oncologie

* Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale

* Psychiatrie et santé mentale

* Urgences

Points forts de la formation IPA à Université Paris Cité

Une expertise et un accompagnement académiques uniques

- Un DUSI qui rassemble près de 5 000 étudiants, de la formation initiale en soins infirmiers (15 IFSI y sont rattachés) aux formations de grade master (IPA, IBODE, IADE). Il se distingue par **une équipe pédagogique engagée**, comprenant en 2025 **5 enseignantes-chercheuses en sciences infirmières**, un atout unique en France, favorisant un accompagnement de haut niveau des étudiants dans leur parcours académique et professionnel.

- Une équipe d'enseignantes-chercheuses investies pour guider les étudiants dans leur projet individualisé de **poursuite d'études au niveau doctoral**.

Un accompagnement pédagogique renforcé

- Un **tutorat individualisé** : suivi tout au long du cursus par un IPA, garantissant un accompagnement adapté aux besoins des étudiants.

- Un **encadrement collectif structurant** pour le **mémoire** en deuxième année : des séances de guidance en groupe pour **la conception, la rédaction et la préparation à la soutenance**.

- Ces séances sont animées par les enseignantes-chercheuses du DUSI et complètent l'accompagnement du directeur de mémoire.

Une approche pédagogique innovante et immersive

- Des **ateliers de simulation clinique** : organisés dans la continuité des enseignements et avant les évaluations pour favoriser une **mise en pratique concrète et efficace** des connaissances acquises.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Une **mutualisation des enseignements cliniques transversaux** : une approche inter mentions favorisant une vision globale et partagée de l'exercice en pratique avancée.

Une formation en phase avec les évolutions du métier

- Une **implication forte des IPA au sein de la formation** : participation active aux enseignements, à la coordination des unités d'enseignement, et aux conseils pédagogiques de perfectionnement, permettant d'adapter la formation aux besoins des futurs professionnels et à l'évolution du métier.



Cérémonie de remise des diplômes promotion 2022-2024



Séances de simulation (simulation vieillissement, examen clinique de l'enfant)

OBJECTIFS

Les enseignements dispensés à Université Paris Cité permettent l'acquisition de connaissances et de compétences essentielles à l'exercice en pratique avancée infirmière, conformément aux référentiels réglementaires afin de :

- Favoriser l'autonomie de la pratique clinique des professionnels
- Faciliter l'accès aux soins de la population et améliorer les parcours
- Contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles

COMPÉTENCES VISÉES

Les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice infirmier en pratique avancée sont définies de l' [article R4301-1](#) à l' [article D4301-8](#) du Code de la santé publique.

Programme

ORGANISATION

La formation se déroule à **temps plein**, soit :

- *Première année* : 28 semaines d'enseignement (dont 1 semaine de simulation) et 8 semaines de stage
- *Deuxième année* : 18 semaines d'enseignement (dont 1 semaine de simulation) et 20 semaines de stage

Le DUSI organise une journée scientifique de recherche et 2 séminaires pédagogiques par an, regroupant l'ensemble des étudiants IPA.

Début de la formation : 15 septembre 2025

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Fin de la formation : 3 juillet 2026

Les enseignements ont lieu principalement en présentiel à la Faculté de Médecine - Site Villemin - Université Paris Cité : 10 avenue de Verdun, 75010 Paris (Proche de la Gare de l'Est).

Les enseignements en simulation ont lieu sur les plateformes Ilumens, à Pajol (19ème arrdt) et Saint Germain des Prés (6ème arrdt), à Paris.

Les journées du vendredi sont généralement libérées pour du temps de travail personnel ou la participation à des congrès dédiés à la pratique avancée.

En regard du projet professionnel et des objectifs pédagogiques, les étudiants accomplissent 2 stages dans des terrains situés auprès d'établissements de santé publics, privés d'intérêt collectif et privés ; de professionnels de santé exerçant en pratique de ville ; d'autres services de santé de type réseaux de santé, centres de santé et maisons de santé.

TUTORAT

Chaque étudiant d'Université Paris Cité bénéficie d'un tutorat d'un IPA, qui aide à l'organisation du temps de travail personnel, la définition des objectifs pédagogiques de stage, et la recherche d'un lieu de stage.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois en première année (mai-juin 2026)
- 5 mois en deuxième année (février à juin 2026)

Stages et projets tutorés :

Les terrains de stage sont proposés par l'équipe pédagogique de la formation.

Ils peuvent également être proposés par les étudiants, sous réserve d'un agrément de l'équipe pédagogique, en regard des objectifs, de l'organisation et de l'encadrement proposés.

Admission

Infirmiers diplômés d'État.

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme infirmier, ou d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné aux articles L. 4311-3 ou L. 4311-12 du CSP permettant d'exercer la profession d'infirmier, soit d'un diplôme ou d'une autorisation d'exercice délivrée par l'autorité compétente en application de l'article L. 4311-4 du CSP.

- Être inscrit au tableau de l'ordre infirmier.

Note : Une utilisation régulière des outils numériques et de bureautique est requise pour suivre la formation IPA (il est possible d'évaluer ses compétences numériques sur la plateforme [PIX](#)).

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#)

Date de début de candidature : 10 mars 2025

Date de fin de candidature : 10 juin 2025

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Pour en savoir plus, rendez-vous sur u-paris.fr/choisir-sa-formation

Le DE IPA confère un grade master permettant d'envisager une poursuite d'études en formation doctorale, selon les conditions requises par l'école doctorale d'accueil.

Poursuites d'études à l'étranger

Compte-tenu des spécificités internationales des cadres juridiques de l'exercice en pratique avancée infirmière, les demandes de stages à l'étranger doivent être soumises à l'équipe pédagogique pour validation.

TAUX DE RÉUSSITE

88 %

Le taux de réussite au DE IPA est important. Néanmoins, il s'agit d'une formation exigeante et il existe des abandons en cours de formation. Le redoublement est possible mais n'est pas acquis de droit. Il est donc recommandé de bien s'informer avant de débiter la formation.

Contacts

Responsable de la 1ère année

Hélène Moins, PU-PH en immunologie

Responsable de la 1ère année

Clarissa TERENCE-SEIXAS, MCF sciences infirmières

Responsable de la 2ème année

Emmanuelle Cartron, MCF en sciences infirmières

Responsable de la 2ème année

Ana Oliveira-Kumakura, MCF en sciences infirmières

Liaison sur les 2 années

Julie Devictor, MCF en sciences infirmières

Liaison sur les 2 années

Rita Nohra, MCF en sciences infirmières

Secrétariat pédagogique

Lila Taïbi

lila.taibi@aphp.fr

Responsable Pôle Paramédical

Sandra Fefeu

01 57 27 85 68

sandra.fefeu@u-paris.fr

Gestionnaire IPA

Isabelle Michelat

01 57 27 86 24

isabelle.cambresy@u-paris.fr

Secrétariat administratif

paramedical.medecine@u-paris.fr

En bref

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Composante(s)

UFR de Médecine

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant
- Salarié - Profession libérale

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Capacité d'accueil

80 étudiants en première année

Lieu de formation

Site Villemin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation